

# Document Unique de Marché Européen: le DUME en pratique

Nombre de sessions: 1

L'objectif de cette formation est d'examiner en détail tous les aspects pratiques de l'introduction d'un DUME dans le cadre d'une procédure de marché public européen.

## Programme

1. Préface:

- Qu'est-ce que le DUME?
- Quelle différence il y a-t-il entre un DUME et une déclaration sur l'honneur implicite?
- Quelles sont les différentes sections du DUME?
- Quand, et dans quelles procédures, le DUME doit-il être utilisé?

2. Comment compléter le DUME:

- Les points d'attention pour les pouvoirs adjudicateurs:
  - Via un document WORD
  - Via l'UEA-tool
    - Exemples
      - Points à retenir, en particulier concernant les motifs d'exclusions relatifs à l'emploi d'immigrants illégaux
  - Options concernant la partie IV:
    - Informations précises et indication générales
    - Quid de la reconnaissance des contrats de travail?
- Les points d'attention pour les soumissionnaires

3. La vérification du DUME remis:

- Quand doit-il être vérifié?
- Comment:
  - Faire référence à un DUME antérieur?
  - Faire référence à des bases de données d'autres Etats membres?
- Discussion à propos d'un certain nombre de problèmes fréquemment rencontrés (avec la jurisprudence du Conseil d'Etat à l'appui):
  - Absence de DUME?
    - Absence totale
    - Eléments manquants devant encore être fournis
  - Un DUME incomplet?
- Lot de l'offre où les problèmes avec le DUME sont identifiés

4. Le DUME pendant l'exécution du marché

## A qui cette formation s'adresse-t-elle

La formation s'adresse en premier lieu au secteur public, aux ASBL ou sociétés dont les activités relèvent de la réglementation sur les marchés publics.

## Enseignant

Me Gauthier Eryvn

Nombre de sessions: 1